



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'YONNE

Saisine des services de l'État par Voie Électronique



**Un service simple,
gratuit
et novateur**



web

Flashez - moi !

*ou connectez vous à
www.yonne.gouv.fr*

Vous êtes un particulier, un professionnel, une association

Vous pouvez saisir toutes les administrations de l'État et ses établissements publics par voie électronique et recevoir en ligne vos demandes d'informations.

Pour les démarches qui le permettent, ce service vous offre la possibilité de renseigner en ligne un formulaire de dépôt de demande, d'y joindre les pièces justificatives, de le transmettre aux services administratifs compétents et en suivre l'instruction.

Comment faire ?

1 Se connecter

sur le site www.yonne.gouv.fr
et se rendre à la rubrique
démarches administratives.



2 Identifier

la thématique et le service de l'État concernés
par votre demande, en vous reportant **À L'AIDE EN LIGNE**

3 Numériser

les pièces justificatives à joindre à votre demande.

Préfecture - place de la préfecture - CS 89119 - 89016 AUXERRE cedex
Numéro unique à composer pour tout renseignement sur vos démarches **03 86 72 79 00**